

L'INFO DU

Lac

Lac-Échemin

10 décembre 2024 - Volume 33, No 4

## Avis à toute la population **HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES**

Nous désirons vous informer que les bureaux administratifs de la municipalité seront fermés à partir du **23 décembre 2024 à 16 h 30** et de retour le **6 janvier 2024 à 8 h 30**.

Nous désirons également vous informer que les services extérieurs fonctionneront avec des horaires réduits pour cette période, mais que vous pourrez cependant, **POUR TOUTE URGENCE**, rejoindre le personnel en disponibilité en vous adressant au : **418 625-4521**.

**Nous vous demandons également de noter que la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal aura lieu le mardi 14 janvier 2025, à 19 h.**

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous souhaitons un **JOYEUX TEMPS DES FÊTES ET DU BON TEMPS EN FAMILLE!**



Date de tombée  
pour la parution du 11 février 2025 :  
**17 janvier 2025 à midi**

Bulletin d'informations municipales  
**DE LAC-ETCHEMIN**



## Mot du MAIRE

### Réalisations à venir en 2025 dans le cadre du mandat confié au comité Cœurs villageois

Le comité composé de mesdames Natacha Lagarde, Lucie Laflamme, Elisa Leblond-Fortin et messieurs Guyda Deblois, Alexis Bertrand et Jude Emond a récemment formulé différentes recommandations au conseil afin de rendre plus attrayant le cœur de notre municipalité. En bref, voici les propositions du comité qui feront l'objet d'une analyse de la part des membres du conseil, et ce, en fonction des travaux actuellement en cours au regard du budget 2025.

- Aménagement du Parc Dufour situé au coin de la 2<sup>e</sup> Avenue et de la rue Dufour
  - Terrassement
  - Plantation d'arbres et d'arbustes
  - Achat de mobilier urbain
  - Module d'interprétation
  - Installation d'une œuvre d'art (projet piloté par le comité culturel)
- Avenue Nadeau
  - Aménagement d'un espace mémoire du côté du cimetière
  - Achat de mobilier urbain
  - Module d'interprétation
- Aménagement de la 2<sup>e</sup> Avenue entre la rue Chouinard et la sacristie
  - Aménagement d'espace avec arbres et verdure sur l'espace actuellement occupé par des stationnements près du cimetière

Également au-delà des recommandations pour l'année 2025 du comité Cœurs villageois, au début de 2025, nous allons amorcer une réflexion sur la pertinence d'un sens unique sur une partie de la 1<sup>re</sup> Avenue. Le secteur visé se situe au début de la 1<sup>re</sup> Avenue Est pour se terminer à la rue Giguère. Dans l'éventualité que les membres du conseil décident d'aller de l'avant avec ce projet, nous tiendrons une consultation publique au même titre que nous l'avons déjà fait dans le passé sur certains dossiers.

### Budget 2025

Lors de la prochaine parution de l'Info du Lac, je serai en mesure de vous fournir plus de précisions, et

ce, considérant que nos travaux sont actuellement en cours. La date prévue pour l'adoption du budget est le 10 décembre.

Concernant le paiement du compte de taxes, les membres du conseil ont reconduit la possibilité pour les contribuables **d'acquitter leur compte en 6 versements, tout en offrant la possibilité d'obtenir un escompte de 2% pour ceux qui procéderont au paiement total du compte, le ou avant l'échéance de la date du premier versement.**

Les taxes éligibles pour cette mesure (escompte de 2%) sont les taxes annuelles foncières émises en début d'année incluant :

- La taxe foncière générale;
- La taxe pour le service de la Sûreté du Québec;
- La taxe sur la dette à long terme;
- Les taxes de services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement;
- Les taxes de la collecte et le traitement des ordures et du recyclage;
- La taxe pour la fosse septique.

Les taxes non éligibles sont les suivantes :

- La taxe sur la valeur locative;
- Les taxes des exploitants agricoles enregistrés (EAE) qui ont des taxes admissibles par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) auquel un crédit MAPAQ est octroyé, cependant la portion résiduelle est admissible;



*Camil Turmel,*  
maire

- Les comptes de taxes de moins de 300 \$ exigibles déjà en un versement.

### Pêche blanche sur le lac Etchemin

Considérant que régulièrement et plus particulièrement à cette période-ci de l'année, l'on me questionne sur la possibilité de pouvoir pêcher sur le lac au cours de l'hiver, je tiens à vous apporter la précision suivante. L'interdiction de pouvoir exercer ce type de pêche sur le lac Etchemin est incluse dans le plan de gestion du touladi du gouvernement du Québec. Constatant la baisse de population du touladi dans notre lac, le gouvernement a dû prendre cette décision.

En terminant, je tiens à souhaiter à chacune et chacun de très Joyeuses Fêtes et une merveilleuse année 2025.



### Projet « Je suis qui je suis »



Ce projet, financé en partie par la MRC des Etchemins sous l'entente de développement culturel du Gouvernement du Québec, a permis à nos membres de mettre en oeuvre des toiles répondant à trois questions : Pour toi, c'est quoi vivre dans ta municipalité ? Nomme un activité coup de coeur vécu dans les Etchemins. Comment t'impliques-tu dans ta MRC ? Par la suite, nous avons tournés des vidéos et composés des textes explicatifs de chaque toile. Finalement, nous sommes fiers de vous partager nos réalisations entièrement fait par des membres du service aux personnes handicapées de Nouvel Essor.





# Mot du DIRECTEUR GÉNÉRAL



*Patrick Lachance,*  
Directeur général /  
Greffier trésorier

Bonjour à tous,

Dans cette édition, je veux vous entretenir relativement à la gestion animalière sur le territoire de la municipalité. En septembre dernier, nous avons donné le mandat à Passeport Animal Inc. situé à Beauceville de s'occuper de ce dossier. Jusqu'à présent, nous sommes très satisfaits de leur service car nous avons eu plusieurs interventions à régler depuis ce temps.

Je tiens à vous rappeler les principaux éléments suivants de notre règlement RG210-2022 concernant les chiens au chapitre 9 que vous pouvez trouver sur notre site Internet.

<https://lac-etchemin.ca/municipalite/reglements-municipaux/>

1. Votre chien doit être attaché en tout temps à l'extérieur de votre maison. Si votre chien attaque et mord une personne ou un autre animal, vous risquez des amendes et des procédures dispendieuses et douloureuses.

2. Article 9.5.1.1 Chiens prohibés du règlement RG 210-2022.

La garde des chiens ci-après mentionnés est prohibée :

- a) Tout chien qui a déjà mordu un être humain;
- b) Tout chien qui attaque ou qui est entraîné à attaquer un être humain ou un animal;
- c) Tout chien de race bull-terrier, Staffordshire, ou American Staffordshire terrier;
- d) Tout chien hybride issu d'un chien de la race mentionnée au paragraphe C du présent article.

3. Une problématique récurrente concerne les excréments de chies que l'on retrouve près des trottoirs, dans les sentiers de marches et dans certains rangs de notre municipalité. Je demande aux propriétaires de chiens le minimum de respect, traînez avec vous des sacs et disposez vos sacs dans les poubelles.

4. Sous réserve d'un chenil légalement opéré, nul ne peut garder, dans un logement, dans un bâtiment ou sur le terrain où est situé ce logement ou ce bâtiment ou dans les dépendances de ce logement ou ce bâtiment, plus de quatre animaux domestiques soit un maximum de deux chiens et un maximum de deux chats.

Je tiens à vous rappeler qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la licence sera de nouveau obligatoire pour chaque chien présent sur le territoire de la municipalité au coût de 30 \$. Un rappel sera fait en janvier 2025 et il sera possible de commander votre licence en ligne via le site de Passeport Animal Inc.

Je tiens à vous souhaiter à tous un Joyeux Temps des Fêtes.

## Le CONSEIL VOUS INFORME

### Principales résolutions adoptées à la séance ordinaire du mois de novembre 2024

- Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.
- Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci.
- Avis de motion - Règlement relatif à la régie interne du Conseil municipal.
- Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 238-2024 relatif à la régie interne du Conseil municipal.
- Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 622 000 \$ qui sera réalisé le 12 novembre 2024.
- Adjudication - Émission par billets au montant de 1 622 000 \$ - Financement des règlements d'emprunts numéros 179-2018.
- Acceptation des dépenses encourues dans le cadre du « Programme d'aide à la voirie locale - Volet projets particuliers d'amélioration - Circonscription électorale de Bellechasse (PPA-CE) - Dossier numéro QCT23297-28053 (12) - 20240426-008.
- Autorisation de paiement de la quote-part au Transport Autonomie Beauce-Etchemins - Année 2025.
- Adoption du règlement numéro 235-2024 relatif à la circulation de véhicules hors route sur certains tronçons de routes du territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin
- Avis de motion - Règlement concernant la rétention des eaux pluviales.
- Adoption du projet de règlement numéro 239-2024 concernant la rétention des eaux pluviales.
- Autorisation dépenses pour honoraires professionnels - Dossier Parc industriel par la firme Tetra Tech QI inc.
- Demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) relativement à l'utilisation à des fins autres qu'agricoles, soit pour l'aliénation et le lotissement d'une parcelle

de terrain portant le numéro de lot 3 601 227.

- Avis de motion - Règlement omnibus numéro 236-2024 ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 62-2006, le règlement de construction numéro 64-2006, le plan d'urbanisme numéro 61-2006, le règlement relatif aux permis, certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 65-2006 ainsi que le règlement de lotissement numéro 63-2006 afin de procéder à la concordance avec le nouveau règlement numéro 149-24 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Etchemins relative-

ment aux normes applicables à l'implantation d'éoliennes commerciales sur le territoire de la MRC des Etchemins ainsi que d'apporter quelques correctifs à ses règlements.

- Projet de règlement omnibus numéro 236-2024 ayant pour objet d'amender le règlement de zonage numéro 62-2006, le règlement de construction numéro 64-2006, le plan d'urbanisme numéro 61-2006, le règlement relatif aux permis, certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 65-2006 ainsi que le règlement de lotissement numéro 63-2006 afin de procéder à la concordance avec le nouveau règlement numéro 149-24

modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Etchemins relativement aux normes applicables à l'implantation d'éoliennes commerciales sur le territoire de la MRC des Etchemins ainsi que d'apporter quelques correctifs à ses règlements.

- Demande no. 2024-001 de M. Jean Turmel (ancien Soleil Rouge) sur le lot numéro 3 602 605, situé au 200, 2<sup>e</sup> Avenue, zone 27-CH, à Lac-Etchemin dans le cadre du règlement du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).
- Confirmation de M. Jérôme Maheux au poste régulier temps plein comme préposé à l'arena et aux espaces verts.

## CALENDRIER ANNÉE 2025

1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

Séances ordinaires du conseil municipal  
tenues à la salle de délibérations du conseil,  
À l'Édifice municipal, au 208, 2<sup>e</sup> avenue  
à Lac-Etchemin dès 19 h

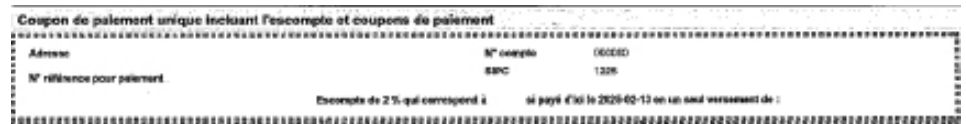
DATES DES SÉANCES ORDINAIRES - ANNÉE 2025
14 JANVIER
4 FÉVRIER
4 MARS
1 <sup>ER</sup> AVRIL
6 MAI
3 JUIN
1 <sup>ER</sup> JUILLET
5 AOÛT
2 SEPTEMBRE
1 <sup>ER</sup> OCTOBRE *
18 NOVEMBRE
2 DÉCEMBRE

Les citoyens peuvent prendre connaissance du contenu de l'ordre du jour de chaque séance en consultant le site internet municipal à la rubrique "Séances ordinaires du conseil, ordres du jour et procès-verbaux", à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

\* Exceptionnellement le mercredi 1<sup>er</sup> octobre

## Escompte sur taxes Taxation annuelle 2025

Lors de la séance du 3 septembre dernier, les membres du Conseil municipal ont accepté de reconduire pour l'année 2025, la mesure relative à l'obtention d'un escompte de 2% pour les contribuables qui acquitteront leur compte de taxes en totalité le ou avant l'échéance du premier versement de taxes 2025, soit le 13 février, selon les conditions et modalités décrites à la résolution # 185-09-2024.



Il est important de préciser qu'il est de la responsabilité des citoyennes et citoyens de s'assurer de bien effectuer leur paiement au montant exact escompté (tenant compte de la diminution de l'escompte), tel qu'indiqué sur le compte de taxes. De plus, il est important de tenir compte des délais postaux ainsi que ceux des institutions financières pour les personnes utilisant la façon électronique, et ce, afin de s'assurer que le paiement sera reçu au bureau municipal pour l'échéance.

Si vous avez des questions concernant cet avis, vous pouvez rejoindre Maryse Fortier au 418 625-4521 poste 2221 ou par courriel à [reception@lac-etchemin.ca](mailto:reception@lac-etchemin.ca)

## Vœux du Temps des Fêtes

Les membres du Conseil municipal ainsi que toute l'équipe de la municipalité vous souhaitent une période des Fêtes qui vous apportera bonheur, santé et réussite pour vous et vos proches. Que cette période vous offre l'occasion de faire une pause et profiter des nombreux attraits hivernaux que nous offre notre belle municipalité.

Nos plus sincères vœux pour l'année 2025.

**Camil Turmel, maire**

Membres du conseil :

Guyda Deblois, siège # 1  
Normand Poulin, siège # 2  
Fabien Lacorre, siège # 3  
Sébastien Ouellet, siège # 4  
Joan Gagnon, siège # 5  
Yannick Dion, siège # 6

Patrick Lachance,  
directeur général et greffier/  
trésorier





# SERVICES MUNICIPAUX



*Eric Guenette,*  
 Directeur services publics,  
 urbanisme et environnement



**SITE TEMPORAIRE**  
 Dépôt d'arbres de Noël

Tous les contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin sont priés de prendre note que le service de cueillette des matières résiduelles procédera à l'ouverture TEMPORAIRE du site de DÉPÔT D'ARBRES DE NOËL À L'ÉCOCENTRE SITUÉ À L'EXTRÉMITÉ DE LA RUE DEBLOIS, et ce du 27 décembre 2024 au 17 janvier 2025.

De plus, il ne sera PAS PERMIS aux usagers de déposer des ordures ménagères sur ce site, NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION AFIN DE CONSERVER NOTRE SITE PROPRE.

## Collecte des matières résiduelles en hiver



**RAPPEL IMPORTANT**  
**Nettoyage**  
**dessus**  
**et autour des**  
**bacs**

LES BACS INACCESSIBLES  
 NE SERONT PAS COLLECTÉS

La journée de la collecte des ordures et du recyclage, assurez-vous que vos bacs **sont accessibles et bien déneigés** et qu'ils ne sont pas situés sur une surface glacée.

Advenant que certains endroits soient difficiles d'accès en raison de la météo, il se peut que l'on ne procède pas à la collecte la journée prévue; nous repasserons dès que la situation sera plus propice.

N'oubliez pas de **laisser un espace minimal d'environ 45 cm (18 po) entre chaque bac** et tout le tour de ce dernier afin que nous puissions prendre le bac avec la pince du camion.

De plus, assurez-vous que votre bac ne nuise pas lors des travaux de déneigement en le laissant à l'intérieur de votre entrée.

Veillez à sortir votre bac la veille, car la collecte peut être devancée ou retardée à tout moment. En aucun temps vous ne devez mettre des matières en dehors du bac, car elles ne seront pas ramassées. Assurez-vous également à ce que le couvercle de votre bac soit bien fermé.

**Petit rappel selon le règlement numéro 210-2022**  
**Règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés**

**CHAPITRE 6**  
**DISPOSITION DE LA NEIGE**

**ARTICLE 6.1 OBSTRUCTION DE LA VISIBILITÉ (SQ) 100 \$**  
 Nul ne peut créer un amoncellement de neige contigu à une voie publique, s'il obstrue la visibilité des automobilistes qui y circulent en véhicule routier, y compris les entrepreneurs en déneigement engagés pour cette fin par une autre personne.

**ARTICLE 6.2 GESTES INTERDITS (SQ) 100 \$**  
 Nul ne peut projeter, souffler, déposer ou transporter la neige recouvrant un terrain privé sur le terrain d'autrui, un terre-plein, un îlot, dans un parc, dans un cimetière ou sur une borne d'incendie, sur une chaussée, sur un trottoir ou en bordure de la route.

**ARTICLE 6.3 INTERDICTION DE DÉNEIGER UN ENDROIT PUBLIC (SQ) 100 \$**  
 Nul ne peut déneiger un terre-plein, un trottoir, une voie de circulation ou une voie cyclable que la Municipalité choisit de ne pas déneiger.  
 Toutefois, le propriétaire ou l'occupant d'un bâtiment peut déneiger la partie donnant accès à une porte ou la partie d'un trottoir que la Municipalité ne déneige pas dans la mesure où il est situé en face de cette porte.



### HORAIRE DE LA COLLECTE



Prendre note qu'il y aura des modifications à l'horaire de la collecte des matières résiduelles pendant la période des Fêtes.

Les résidents pour qui la cueillette doit être faite le 24 décembre, la collecte sera effectuée le 23 décembre. Les résidents pour qui la cueillette doit être faite les 25 ou 26 décembre, la collecte sera effectuée le 27 décembre 2024.

Pour ceux dont la cueillette est prévue le 31 décembre, la collecte sera effectuée le 30 décembre et pour ceux dont la cueillette est prévue le 1er ou le 2 janvier, la collecte sera effectuée le 3 janvier 2025.

\*\*\* RAPPEL \*\*\* RAPPEL \*\*\* RAPPEL \*\*\*

## INTERDICTION DE SE STATIONNER DANS LES RUES EN PÉRIODE HIVERNALE SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL



Nous désirons informer la population qu'en vertu de l'article 7.5.7 du règlement numéro 210-2022 de la Municipalité de Lac-Etchemin relatif au stationnement, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h, du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril inclusivement, ainsi que lors d'une tempête hivernale, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Les agents de la Sûreté du Québec de la MRC des Etchemins sont autorisés à délivrer un constat d'infraction pour une telle contravention audit règlement.

Quiconque contrevient à l'article 7.5.7 dudit règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende minimale de 54 \$.

Nous vous remercions de votre collaboration.

### Financement disponible pour remplacer des ponceaux forestiers

Avez-vous un ponceau en mauvais état sur votre lot boisé? L'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches a peut-être du financement pour vous!



Agence de mise en valeur  
des forêts privées des  
Appalaches

Par souci d'améliorer la qualité de l'eau dans la région des Etchemins, nous réalisons actuellement un projet pour remplacer ou réparer des ponceaux présentant une problématique d'érosion, de sédimentation ou d'obstruction au libre passage du poisson.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page du projet : [www.amvap.ca/fr/realisations-details/amelioration-et-restauration-des-traverses-de-cours-d-eau-des-etchemins/](http://www.amvap.ca/fr/realisations-details/amelioration-et-restauration-des-traverses-de-cours-d-eau-des-etchemins/)

**NOUVELLE DEMANDE**

Veuillez choisir le type de demande désiré.

Permis  
Demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation

**DEMANDES EN LIGNE**

Nouvelle demande  
Suivi d'une demande

**Vous prévoyez des travaux, n'oubliez pas votre demande de permis.**

Une plateforme facile et rapide qui vous et nous fera gagner du temps!

[www.lac-etchemin.ca](http://www.lac-etchemin.ca)

**SAVIEZ-VOUS QUE ?**

Un défibrillateur a été installé dans l'aire du guichet automatique situé au siège social de la Caisse Desjardins des Etchemins à Lac-Etchemin ? Il est disponibles au public.

La présence d'un défibrillateur de qualité, fonctionnel et bien utilisé dans les premières minutes peut faire une différence.

DEFIBRILLATEUR  
PHILIPS

### Programmation et inscription aux activités

<https://lac-etchemin.ca/loisirs-et-culture/programmation-et-inscription-aux-activites/>





# COMMENT PRÉVENIR LES FEUX DE BATTERIE À LA MAISON



*Frédéric Fortin*  
Directeur service incendie  
Technicien en  
prévention incendie

## Ces batteries peuvent déclencher un incendie de différentes manières

- Par altération : ne jamais tenter d'en modifier le fonctionnement.
- Par étouffement : en faisant une mauvaise utilisation de l'appareil, comme placer son cellulaire sous l'oreiller.
- Par surcharge : en laissant l'appareil sur la charge quand la batterie est complètement chargée.
- Par défaillance : parfois, l'appareil présente une défektivité. Les signes de défaillance d'une batterie ou d'un appareil sont ; chaleur ou odeur inhabituelle, déformation de la batterie, bruit de grésillement.

## Le bon usage

- Utiliser des batteries et un système de recharge homologués par le fabricant et se servir du bon chargeur.
- Attendre que les piles soient à la température ambiante avant l'utilisation. Ne jamais recharger ces piles à des températures sous zéro.
- Utiliser l'appareil alimenté aux batteries aux ions de lithium selon le guide du fabricant.
- Ne pas utiliser l'appareil s'il est endommagé et laisser l'entretien à du personnel qualifié.
- Idéalement, on conserve la batterie à la température ambiante, le plus possible et éloignée d'autres types de piles, de toutes sources de chaleur et de matériaux combustibles.

## Que faire avec des batteries aux ions et lithium désuètes? Comment s'en départir?

Elles doivent être déposées à l'Écocentre dans le contenant destiné aux batteries.

Il ne faut jamais les déposer dans un bac de recyclage, car les centres de tri ne sont pas équipés pour recycler ce type de batteries. Les placer dans ce bac pourrait causer un incendie.

Suivez les conseils judicieux de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec pour veiller à votre sécurité.



## CONSEILS POUR LES ÂÎNÉS

### LA SÉCURITÉ INCENDIE, ÇA N'A PAS D'ÂGE !

#### AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Vérifiez vos avertisseurs en appuyant sur le bouton d'essai chaque mois.
- Favorisez l'installation d'un avertisseur de fumée à lumière stroboscopique ou combiné (son et lumière) si vous êtes atteint de surdité ou de problèmes d'audition.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans à partir de la date de fabrication.

#### ARTICLES DE FUMEUR

- Ne laissez jamais une cigarette allumée sans surveillance dans un cendrier.
- Ne fumez jamais lorsque vous êtes au lit ou en position couchée. Le danger de vous endormir avec une cigarette allumée est élevé, surtout quand vous êtes fatigué ou lorsque vous prenez des médicaments qui vous rendent somnolent.
- Ne laissez jamais personne fumer à proximité d'un réservoir d'oxygène, qu'il soit utilisé ou entreposé (s'applique également à la cigarette électronique).

#### PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Ne laissez jamais une casserole ou un chaudron sans surveillance sur la cuisinière allumée.
- Utilisez une minuterie.
- Tournez les poignées des casseroles vers l'arrière de la cuisinière pour éviter des accrochages accidentels et des brûlures.
- Utilisez des mitaines de cuisine pour protéger les mains et les bras des brûlures.
- Ne déplacez jamais un poêlon ou une casserole en flamme.
- N'éteignez jamais un feu de cuisson avec de l'eau.

#### PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Faites-vous un plan d'évacuation pour votre résidence.
- Ayez un téléphone près de votre lit et assurez-vous qu'il soit facile d'accès.
- Laissez lunettes, appareils auditifs et clés près de votre lit.
- Assurez-vous que les portes de sortie et les escaliers soient dégagés.



## LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

### POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA JEUNESSE – ÉLITE SPORTIVE ET CULTURELLE

#### Bilan de l'année 2023-2024

La Politique d'aide financière pour la jeunesse a pour but de définir et d'encadrer tout le processus d'évaluation pour l'attribution de subventions pour la jeunesse lors de la participation à des compétitions ou à des événements à caractère régional, provincial ou international. Les athlètes ou artistes de Lac-Etchemin, qui se démarquent dans leur discipline, reçoivent ainsi un appui financier pour réussir à atteindre leurs objectifs de performance.

La Municipalité de Lac-Etchemin et la Caisse Desjardins des Etchemins gèrent conjointement cette politique.

Des formulaires d'inscription sont disponibles sur notre site Internet au <http://www.lac-etchemin.ca/aide-financiere-jeunes/> ou à la réception de l'Édifice municipal au 208, 2<sup>e</sup> Avenue. Pour plus d'information vous pouvez communiquer avec le service des loisirs, culture et vie communautaire.



*Jude Emond*

Directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



#### Liste des récipiendaires 2024

**Frédéricque Deblois** 298.10 \$  
Balle donnée du 31 juillet au 6 août 2024  
NSA Canada SLO-PITCH, Hamilton Ontario



#### Liste des récipiendaires 2023

**Marc-Antoine Poulin** 225 \$  
Snowboard cross du 8 au 13 janvier 2023  
Camp Sunshine NORAM, Alberta (Canada)

**Marc-Antoine Poulin** 455 \$  
Snowboard cross du 22 au 27 janvier 2023  
NORAM Big White, Kelowa (Colombie-Britannique)



**Olivier Gagné** 452 \$  
Snowboard cross du 12 au 26 novembre 2023  
Camp d'entraînement, Murdochville (Québec)

**Olivier Gagné** 257.50 \$  
Snowboard cross du 13 au 25 décembre 2023  
Camp d'entraînement, Paris (France)

#### PROGRAMMES D'AIDE

##### Fonds culturels



##### Programme d'élite sportive et culturelle Desjardins

##### Initiative parents et grand-parents

Vous avez un projet pour les familles et les aînés?



#### AIDE FINANCIÈRE AUX FAMILLES LACETCHEMINOISES

##### Achat de produits d'hygiène durable



une naissance un livre



#### LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE LA POPULATION :



Pour plus d'information :  
[www.lac-etchemin.ca](http://www.lac-etchemin.ca) ou Jude Emond  
418 625-4521 poste 2232



## Lac-Etchemin souligne la grande semaine des tout-petits par une levée du drapeau.



Le comité de suivi de la Politique familiale et des aînés invite la population à s'élever ensemble, pour le respect des droits des tout-petits. Nous avons été invités à nous joindre au mouvement, pour une deuxième année, afin de donner une voix aux quelque 514 747 tout-petits au Québec. Peu importe son genre, ses parents, son origine, sa culture, son lieu de naissance, son milieu de vie, sa langue, sa religion ou même son état de santé mental ou physique, chaque enfant devrait être traité équitablement et avec justice. Il est d'ailleurs de notre devoir à tous de nous assurer du respect des droits de l'ensemble des tout-petits.

En ce 18 novembre, nous élevons fièrement le drapeau de La Grande semaine des tout-petits démontrant notre engagement envers les jeunes dans

la foulée de ce grand mouvement provincial. En ce jour, 22 jeunes du CPE À la Bonne garde et 15 élèves de l'école Notre-Dame ont participé à une levée du drapeau qui marquait le début de cette semaine, qui espérons-le, susciteront des dialogues autour du développement des tout-petits.

Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement du 18 au 24 novembre 2024.

« Les expériences vécues par les enfants en bas âge ont un impact direct sur leur développement et sur leur vie future, d'où l'importance d'assurer leur sécurité et d'investir au niveau des services à offrir à la petite enfance » mentionne M. Camil Turmel, maire.

### PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER

## ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE DURABLES



La Municipalité de Lac-Etchemin offre à ces citoyennes et citoyens un incitatif afin de les encourager concrètement à privilégier l'utilisation de couches lavables (pour enfant ou adulte) et de produits d'hygiène féminine réutilisables, tout en soutenant un investissement initial plus important. L'incitatif versé couvre une partie **des frais avant taxes** et peut atteindre **150 \$ pour les couches ou 50\$ pour les produits d'hygiène féminine** (voir les détails dans le descriptif du programme sur le site Internet municipal).

Le programme de couche de coton mis en place en 2010, en collaboration avec le comité de la Politique familiale et des aînés, se voit ainsi bonifié pour rejoindre davantage les objectifs de contribuer concrètement à la préservation de l'environnement et pour faire des économies appréciables. Pour bénéficier de la mesure incitative, les demandeurs doivent, entre autres, être citoyens de Lac-Etchemin (**c'est-à-dire y avoir leur résidence prin-**

**cipale au moment de la demande**), avoir effectué l'achat des produits dans un commerce du Québec, s'engager à utiliser les produits pour eux-mêmes (ou leur personne à charge), respecter les quantités minimales et la période d'admissibilité des reçus.

Les détails du programme sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité de Lac-Etchemin. Un formulaire doit être rempli et envoyé, avec les documents demandés, à l'Édifice municipal à l'adresse suivante :

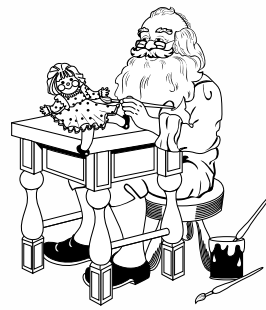
#### Municipalité de Lac-Etchemin

208, 2<sup>e</sup> Avenue, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0  
reception@lac-etchemin.ca

Pour information :

Maryse Fortier au 418 625-4521, poste 2221

## La 24<sup>e</sup> édition du Noël des artisans Un rendez-vous apprécié



Le Cercle de Fermières de Lac-Etchemin a accueilli de nombreux visiteurs lors de la 24<sup>e</sup> édition du Noël des artisans qui se tenait les 16 et 17 novembre 2024 au Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin. L'organisation tient à remercier les 25 artisans présents qui ont offert de belles idées de cadeaux aux visiteurs venus profiter de l'ambiance des Fêtes.

Quinze (15) prix totalisant une valeur de 500 \$ ont été soigneusement

choisis parmi les exposants pour le tirage présenté à la fin du salon. Certains exposants ont offert gracieusement des cadeaux. Nous remercions nos dames Fermières pour leur dévouement, la collaboration des employés municipaux et les nombreux exposants qui partagent leur savoir-faire pour simplifier nos choix de cadeaux. Il ne faut pas oublier la participation de la Caisse Desjardins des Etchemins et de la radio Passion FM qui sont de fiers partenaires financiers.

### Voici la liste des gagnants :

Yvon Perron  
Nicole Nadeau  
Marjolaine Fournier  
Jean-Pierre Maheux  
Élisabeth Dubé  
Chantal Beaudoin  
Camil Turmel  
Diane Poulin  
Claire Bouchard  
Thérèse Drouin  
Raymonde Leclerc  
Micheline Vachon  
Lise St-Hilaire  
Denis Ouimet  
Nicole Gélinas

Couverture de laine  
Camion en bois – décoration  
Linges à vaisselle + lavette  
Lanterne de bois  
Gnome  
Trio produits d'érable  
Tuque et cache-cou  
Bougie  
Planche de bois et couteau  
Ensemble cadeau  
Ensemble des produits du miel  
Gnome  
Chandelle et collier  
Porte-carte, sac en bois vin  
Cadre fleur en bois de noyer

Fermières, Lac-Etchemin  
Sylvie Vachon, Beauceville  
Céline Fortin Et Yvon Roberge, Lac-Etchemin  
Création Annie Pouliot, Frampton  
Linda Bouchard, Saint-Cyprien  
Érablière Jad'or, Sainte-Justine  
Création Lila, Saint-Anselme  
Les bougies de Stéphanie, Lac-Etchemin  
Au Royaume des Passionnés du Bois, Sainte-Rose  
Sylvie St-Pierre, Saint-Henri de Lévis  
Miel des montagnes, Lac-Etchemin  
RécréAny, Beauceville  
Bijoulie, Mathieu Noël, Saint-Odilon  
Les créations Annie Pouliot, Frampton  
Réjeanne Robichaud, Lac-Etchemin

*Les Fermières de Lac-Etchemin vous  
souhaitent de Joyeuses Fêtes et vous  
disent à l'an prochain pour la 25<sup>e</sup> édition!*

## GYM SOCIAL 2025

PROGRAMMATION SPÉCIALE POUR LES 50 ANS ET +  
CEINTURE PELVIENNE - HOMMES ET FEMMES

ANIMÉ PAR COLOMBE GRÉGOIRE, ANIMATRICE BÉNÉVOLE FORMÉE

- ◆ Approche progressive ◆ Mouvements guidés avec le cycle respiratoire
- ◆ Renforcement, étirements, souplesse ◆ Cardio-progressif, musculation, abdominaux et dos ◆ Travail pelvien ◆ Posture et équilibre
- ◆ Debout, assis, au sol, et appui au mur
- ◆ Relaxation à la fin de l'activité ◆ Techniques respiratoires



AU CENTRE DES ARTS  
ET DE LA CULTURE, SALLE 5  
1470, Route 277, Lac-Etchemin

Du LUNDI 6 JANVIER au LUNDI 10 MARS 2025  
de 9 h 30 à 11 h 30

75 \$ pour 10 cours  
Non remboursable et payable à Nouvel Essor  
avant le jeudi 19 décembre 2024

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à Nouvel Essor  
au 418 383-5252 poste 2

\*Aucune possibilité de s'ajouter en cours de session  
Groupe de 5 personnes minimum  
et de 10 personnes maximum.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :  
eau, tapis, 2 serviettes de plage,  
vêtements souples et bas antidérapants.

\* Vérifiez vos capacités auprès de votre médecin

DÉMONTREZ VOTRE  
AMOUR À UN PROCHE EN  
LUI OFFRANT  
des repas de popote roulante

Offrez-lui réconfort, santé et temps !  
Chaque repas livré est composé d'une  
soupe, d'un plat principal et d'un  
dessert.

Seulement 8 \$ par repas.



418 383-5252 poste 2  
m.carrier@nouvelessor.org





# LOISIRS ET SPORTS

## HORAIRE ARÉNA

Jour	Date	Heure	À	Heure	Activité
Dimanche	22-décembre	16:00	à	17:00	Patinage libre
Lundi	23-décembre	13:00	à	14:00	Patinage libre
Lundi	23-décembre	17:30	à	18:30	Hockey libre 11 ans et -
Lundi	23-décembre	18:30	à	19:30	Hockey libre 12 ans et +
Mardi	24-décembre	Fermé			
Mercredi	25-décembre	Fermé			
Jeudi	26-décembre	15:00	à	16:30	Patinage libre
Jeudi	26-décembre	16:30	à	17:30	Hockey famille
Jeudi	26-décembre	17:30	à	18:30	Hockey libre 11 ans et -
Jeudi	26-décembre	18:30	à	19:30	Hockey libre 12 ans et +
Vendredi	27-décembre	15:00	à	16:30	Patinage libre
Vendredi	27-décembre	16:30	à	17:30	Hockey famille
Vendredi	27-décembre	17:30	à	18:30	Hockey libre 11 ans et -
Vendredi	27-décembre	18:30	à	19:30	Hockey libre 12 ans et +
Samedi	28-décembre	14:00	à	15:30	Patinage libre
Samedi	28-décembre	15:30	à	16:30	Hockey libre 11 ans et -
Samedi	28-décembre	16:30	à	17:30	Hockey libre 12 ans et +
Dimanche	29-décembre	10:00	à	11:30	Patinage libre
Dimanche	29-décembre	11:30	à	12:30	Hockey famille
Dimanche	29-décembre	12:30	à	13:30	Hockey libre 11 ans et -
Dimanche	29-décembre	13:30	à	14 h 30	Hockey libre 12 ans et +
Dimanche	29-décembre	16:00	à	17:00	Patinage libre
Lundi	30-décembre	<b>Tournoi 6 pack mineur</b>			
Mardi	31-décembre	Fermé			
Mercredi	1 janvier 2025	Fermé			
Jeudi	2 janvier 2025	Fermé			
Vendredi	3 janvier 2025	11:00	à	12:00	Patinage libre
Vendredi	3 janvier 2025	15:00	à	16:30	Hockey libre 11 ans et -
Vendredi	3 janvier 2025	16:30	à	17:30	Hockey libre 12 ans et +
Samedi	4 janvier 2025	13:00	à	14:30	Patinage libre
Samedi	4 janvier 2025	14:30	à	15:30	Hockey libre 11 ans et -
Samedi	4 janvier 2025	15:30	à	16:30	Hockey libre 12 ans et +
Dimanche	5 janvier 2025	16:00	à	17:00	Patinage libre
Lundi	6 janvier 2025	13:30	à	15:00	Patinage libre
Lundi	6 janvier 2025	15:00	à	16:00	Hockey libre 11 ans et -
Lundi	6 janvier 2025	16:00	à	17:00	Hockey libre 12 ans et +
Mardi	7 janvier 2025				

Retour au calendrier régulier des activités



*Josée Paulin*  
Gérant d'aréna  
Animation loisirs et sports

## Ça glisse à l'aréna



Encore cette année nous invitons les gens à venir glisser à l'aréna et nous sommes fiers d'annoncer que de belles améliorations ont été apportées à notre glissage. Il est possible de glisser en tube à neige, crazy carpet (tapis de glisse), traîneau ou autres. Il y aura également du patinage libre à l'intérieur sur la patinoire.

La date à retenir pour la tenue de cette activité : le samedi, 9 février 2025 de 13 h à 16 h 30.

Un comité est nécessaire pour la réussite de cette belle journée. Joignez-vous au gérant de l'aréna / responsable de l'animation des loisirs et sports. jpoulin@lac-etchemin.ca ou 418 625-4521 poste 2229.

Toujours gratuit, apporter seulement 2 à 3 bâches pour notre feu extérieur afin de se tenir au chaud.

D'autres activités viendront se greffer à cette journée, plus d'informations seront communiquées ultérieurement.



**GRATUIT**

# Marche santé dans l'aréna



## Monter et descendre les escaliers

**Présentez-vous à l'aréna pendant les périodes de patinage libre ou sur les heures d'ouverture lorsqu'il n'y a pas de hockey.**  
(Pour des raisons de sécurité afin d'éviter des blessures)

**\*\*\* Accès à la salle de repos dans le hall et aux salles de bain**

**Vous pouvez marcher autour de la patinoire**

Suivez l'horaire sur notre site Internet

- 1) WWW.LAC-ETCHEMIN.CA
- 2) LIENS RAPIDES DANS LE HAUT
- 3) SÉLECTIONNER ARÉNA
- 4) CLIQUER SUR L'HORAIRE DE L'ARÉNA



# ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



La bibliothèque l'élan vous informe

## Invitation à consulter la page Facebook de la bibliothèque

La bibliothèque l'Élan met à jour tous les documents acquis lors de nouveaux achats sur sa page Facebook (Bibliothèque l'Élan Lac-Etchemin). Vous pouvez y trouver des messages importants, concours et thématiques concernant la bibliothèque.

Vous pouvez également nous écrire par Messenger pour faire un renouvellement, une réservation ou pour toutes autres questions.

## BiblioQUALITÉ 2024



M. Jacques Gagnon, Mme Claudia Fortin  
et M. Camil Turmel.

Le programme BiblioQUALITÉ vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissements qui sont faits dans les bibliothèques publiques par chaque municipalité membre de l'ABPQ ou d'un Réseau BIBLIO régional participant.

Le réseau de la CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES certifie que notre municipalité SE MÉRITE LE RUBAN DE **NIVEAU 4** pour ses efforts d'investissement dans les services de bibliothèque (Année de référence : 2023).

## Congé des Fêtes

Prendre note que la bibliothèque sera fermée du **mardi 24 décembre 2024** au **vendredi 3 janvier 2025**. La bibliothèque sera donc ouverte samedi le 4 janvier.

L'équipe de la bibliothèque l'Élan vous souhaite un très joyeux temps des Fêtes.

## Concours de Noël



Un concours de Noël pour les jeunes a débuté le jeudi 20 novembre dans notre bibliothèque et il se poursuit jusqu'au jeudi 19 décembre 2024. Chaque visite avec un minimum d'un emprunt de document donne droit à un coupon de participation.

Le tirage se fera le SAMEDI 21 décembre.

Les gagnants seront mentionnés sur la page Facebook de la bibliothèque et avisés par téléphone, les prix seront remis à la bibliothèque.

## Vente de livres



La vente de livres annuelle a débutée le 15 octobre, elle se poursuit jusqu'au congé des Fêtes.

## Concours d'Halloween

102 enfants ont participé à notre petit concours d'Halloween, félicitations aux gagnants :

- Ève Landry;
- Ian Antonio Bernes Garita;
- Alicia Roy;

- Luke Cameron;
- Amélya Dion;
- Dylan Basque.

## Échange de biens culturels le 4 novembre

Le lundi le 4 novembre dernier, le tiers des biens culturels du Réseau BIBLIO a été renouvelé. Plus de 1 000 documents ont été échangés. Ces nouveaux documents sont marqués par un petit point rouge.

## *Le Comité d'embellissement* **VOUS INFORME...**

Le temps des Fêtes arrive à grand pas et la fin de l'année est l'occasion de prendre un moment de réflexion et ainsi faire un petit bilan de l'année.

Premièrement, nous conservons nos 4 Fleurons et nous sommes fiers des résultats, on note plusieurs points forts. Nous tenons à remercier toute la population, les commerçants et les organismes pour leur implication au niveau de l'aménagement de plates-bandes, l'ajout de pots de fleurs ou autres éléments décoratifs.

Le comité souligne le départ de Mme Marie-France Lessard, elle a été très dynamique en assurant différents rôles, ses conseils et sa participation aux différentes corvées ont toujours été grandement appréciés. Un grand merci pour son implication pendant plus de 10 ans. Si vous disposez de temps libre et que vous avez le goût de vous investir, nous vous invitons à rejoindre le Comité d'embellissement. Nous avons encore de beaux projets à développer et votre participation serait très appréciée.

Les membres du comité profitent de ce moment de l'année pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes. Que cette période soit l'occasion de belles réjouissances, de moments agréables et de repos en famille et avec les amis. Nous vous adressons nos vœux de paix, de santé, de réussite, de bonheur et de sérénité pour l'année 2025.

Joyeuses Fêtes!

*Gervaise Turmel*  
Comité d'Embellissement



# ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



## Un conseil d'administration renouvelé et de nouvelles activités sur la planche à dessin

Au cours des dernières années et dans la foulée des activités extérieures provoquées par la pandémie, les citoyens de Lac Etchemin ont pu profiter d'une patinoire sur le lac et d'un sentier pédestre illuminé à l'Éco-Parc des Etchemins pendant la période des fêtes. Ces initiatives bénévoles étaient l'œuvre de Marie-Hélène Lepage, Christine Lecours et Bruno Lamontagne (La Féerie du Lac – Les riverains vous reçoivent) ainsi que d'Anne Bouchard et son comité (Illumination de l'Éco-Parc). Avec les années, quelques personnes ont joint les rangs de ces 2 groupes afin de combler les besoins en main d'œuvre, des commanditaires ont répondu à l'appel et des citoyens ont mis la main à la pâte en contribuant au financement à l'aide de la plateforme GOFUND-ME. Je profite de l'occasion pour remercier toutes ces personnes pour le temps et l'argent investis à égayer la période des fêtes.

### Des changements au sein du conseil d'administration

Avec les changements climatiques et le danger

associé à l'entretien ainsi qu'à l'utilisation d'une patinoire sur le lac (nous en avons eu des exemples l'an dernier), il était nécessaire pour ces 2 regroupements de revoir leur offre d'activités.

Ainsi, un nouveau conseil d'administration a été mis en place pour La Féerie du Lac qui fera une place à Anne Bouchard comme administratrice. En plus des 2 administrateurs qui demeurent en place (Christine Lecours et Marc Dallaire), le CA sera complété par Josée Panneton, Lyne Pouliot, Pauline Gagnon et Gilles Gagnon. Jacques Laflamme continuera, quant à lui, de s'occuper de l'entretien des sentiers pédestres illuminés.

### Activités pour décembre 2024

Pour la période des fêtes à venir, il s'agira d'une année de transition pour l'organisme. Les citoyens pourront toujours profiter des sentiers illuminés pendant plusieurs semaines de l'hiver et de feux d'artifice le 31 décembre en début de soirée à l'Éco-Parc, présentés par la Microbrasserie Etchemin. Pour les raisons expliquées au para-

graphe précédent, il n'y aura pas de patinoire sur le lac entretenue par La Féerie du Lac.

### De nouvelles activités pour décembre 2025 et 2026

Au cours de la dernière année, un plan de développement qui comprend de nouvelles activités pour décembre 2025 et 2026 a été présenté à la municipalité. Nous vous tiendrons informés des développements à venir et de moyens de financement que nous prévoyons mettre en place afin de pérenniser la tenue de nos activités.

En espérant vous croiser lors de l'une de nos activités, je vous remercie de votre compréhension et je vous souhaite de Joyeuses Fêtes.

*Marc Dallaire*

Pour le conseil d'administration  
de la Féerie du Lac



## RECRUTEMENT

Le Cercle de fermières Lac-Etchemin  
cherche actuellement 2 dames  
pour compléter son conseil d'administration :

- Une secrétaire
- Une conseillère pour le mandat Actions communautaires

Si tu as le goût de faire partie d'une équipe stimulante et d'améliorer les conditions de vie de la femme et de la famille, de partager et d'apprendre le patrimoine artisanal québécois, on t'attend !

Communique avec nous : [fermieresetchemin@outlook.com](mailto:fermieresetchemin@outlook.com)

OFFRE EXCLUSIVE DU  
23 DÉCEMBRE 2024  
AU 3 JANVIER 2025

## PROMOTION DES FÊTES

Le service des loisirs vous offre la  
possibilité de réserver des plages horaires  
pour la pratique d'activités sur la patinoire.

LOUEZ DU TEMPS DE GLACE  
POUR VOTRE FAMILLE, VOS  
COLLÈGUES OU VOS AMIS.



### Tarification

Location famille: 89 \$ / h + taxes

Location activités mineures (pour jeunes seulement):  
57 \$ / h + taxes





# TÉMOINS DU PASSÉ

31<sup>E</sup> CHRONIQUE  
par Germaine Lessard

Parmis toutes les traditions existantes à la période des fêtes, les réunions familiales en font encore partie.

Une magnifique photo souvenir de repas en famille chez Joseph Laflamme et Lydia Cloutier.

Ils se sont mariés le 21 juin 1922 et de cette union sont nés 19 enfants. (Réf : livre du 125e, p. 374). Une autre table pour les enfants de la famille et les petits-enfants est nécessaire pour accueillir tout ce monde.

Coll. Gilles Laflamme  
Photo 1957



1<sup>re</sup> rangée : Martial, Denise Ferland, Gilles, Raymonde Ferland, Laurent, Françoise Ferland, Robert et Monique.  
2<sup>e</sup> rangée : Guy Pouliot, Thérèse, Joseph, Sr Lucienne, Sr Amanda (les 2 sœurs de Joseph), Eudore Pouliot, Bernadette, Russel Vachon et Irène.  
3<sup>e</sup> rangée : Colette, Lydia Cloutier et Cécile.

*Erratum : L'image de la 30e chronique provenait de la collection de Gervaise Bouffard*

## COLLECTE DE SANG

Organisée par  
le comité de la collecte  
de Lac-Etchemin

**Mardi 17 décembre**

**CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE**

1470, route 277

**SUR RENDEZ-VOUS**

→ [hema-quebec.qc.ca](http://hema-quebec.qc.ca)

→ 1 800 343-7264



HÉMA-QUÉBEC

*Spécial*  
Temps des Fêtes



Aiguillage de  
patins  
Seulement 5\$



TOUT LE MOIS DE  
DÉCEMBRE

La Ville de Lac-Etchemin  
Ville et campagne.  
AU NATUREL



# AGENDA COMMUNAUTAIRE

## DÉCEMBRE 2024

### 12 décembre

Brunch du Cercle des fermières – 10 h 30 – Au Manoir Lac-Etchemin

### 15 décembre

Brunch de Noël – Les aînés de Lac-Etchemin – Belvédère du lac

### 24-25-31 décembre

Aréna fermé

## JANVIER 2025

### 1<sup>er</sup>-2 janvier

Aréna fermé

### 5 janvier

Déjeuner Club intergénération – OTJ Sainte-Germaine-Station

### 14 janvier

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h

### 16 janvier

Cercle de Fermières – Mini formation informatique

### 21 janvier

3<sup>e</sup> réunion régulière du Cercle de fermières – 13 h – Au Centre des arts et de la culture

## FÉVRIER 2025

### 2 février

Déjeuner Club intergénération – OTJ Sainte-Germaine-Station

### 4 février

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h

### 6 février

Déjeuner du Cercle de fermières – 8 h 30 – Au Manoir Lac-Etchemin

### 11 février

Souper St-Valentin - Club intergénération – OTJ Sainte-Germaine-Station

### 13 février

1<sup>er</sup> versement de taxes municipales

### 20 février

Cercle de Fermières – Souignons la St-Valentin – 13 h 30 – Centre des arts et de la culture

## MESSAGE IMPORTANT :

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre les informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture de chaque numéro de l'Info du Lac.

 <b>PROGRAMMATION LAC-ETCHEMIN</b>	
Programme gratuit d'activités physiques pour les personnes de 50 et +. Les activités sont adaptées et sécuritaires et sont animées par des bénévoles formés. Aucune inscription obligatoire.	
<b>VIActive</b> Animé par Johanne Nadeau	Mardi 14 janvier, de 9 h 30 à 10 h 15 BELVÉDÈRE DU LAC, SALLE DE L'ÂGE D'OR
<b>Stretching</b> Animé par Marie-Lise Nadeau	Mercredi 15 janvier, de 9 h 30 à 10 h 15 CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE
<b>Danse exercices</b> Animé par Marie-Lise Nadeau	Mercredi 15 janvier, de 10 h 30 à 11 h 30 CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE
<b>VIActive</b> Animé par Colombe Grégoire	Vendredi 10 janvier, de 9 h 15 à 10 h 15 CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE
<b>Étirements et renforcement</b> Animé par Colombe Grégoire	Vendredi 10 janvier, de 10 h 30 à 11 h 30 CENTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE
<b>Pour informations: Marjorie Carrier, conseillère ViActive au 418 383-5252 poste 2</b>	

## Un plancher pelvien, ça se relâche et ça se re-muscle!

**Pour tout âge homme et femme**






4 formations pratiques et informatives  
 Les lundis 6 au 27 janvier 2025  
 17h15 à 18h30  
 Coût: 75\$ avec reçu d'impôt pour don  
 Lieu: Centre des arts et de la culture  
 1470, route 277, Lac-Etchemin local 105

Formatrice bénévole:  
 Colombe Grégoire  
 Parrainé par:   
 Nouvel Essor

**Objectif:**  
 Comprendre le plancher pelvien à travers des exercices et des techniques corporelles.  
 Pour muscler, tonifier, engager, relâcher, détendre, non pousser et le maintenir en forme.

Inscription obligatoire avec paiement avant le 19 déc. 2024  
 Marjorie Carrier(N. Essor):  
 418-383-5252 poste 2

# Les séances ordinaires du Conseil

## CALENDRIER 2025

Séances ordinaires du Conseil municipal  
à la salle des délibérations, 2<sup>e</sup> étage, à 19 h  
au 208, 2<sup>e</sup> Avenue à Lac-Etchemin

### DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

14 JANVIER • 4 FÉVRIER • 4 MARS • 1<sup>ER</sup> AVRIL  
6 MAI • 3 JUIN • 1<sup>ER</sup> JUILLET • 5 AOÛT • 2 SEPTEMBRE  
1<sup>ER</sup> OCTOBRE • 18 NOVEMBRE • 2 DÉCEMBRE

### C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

### Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site Internet de la municipalité.

## Votre conseil Municipal

Maire :  
Monsieur Camil Turmel

Conseillers :  
Madame Joan Gagnon  
Messieurs Guyda Deblois  
Yannick Dion  
Fabien Lacorre  
Sébastien Ouellet  
Normand Poulin



### Heures d'ouverture

<b>LUNDI :</b>	<b>18 h 30</b>	<b>à</b>	<b>20 h 30</b>
<b>MARDI :</b>	<b>13 h</b>	<b>à</b>	<b>16 h</b>
<b>MERCREDI :</b>	<b>13 h</b>	<b>à</b>	<b>16 h</b>
	<b>18 h 30</b>	<b>à</b>	<b>20 h 30</b>
<b>JEUDI :</b>	<b>18 h 30</b>	<b>à</b>	<b>20 h 30</b>
<b>SAMEDI :</b>	<b>9 h</b>	<b>à</b>	<b>12 h</b>

208, 2<sup>e</sup> Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-4521, poste 2100

## Lac-Etchemin Bureau municipal

208, 2<sup>e</sup> Avenue (2<sup>e</sup> étage) Lac-Etchemin  
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175  
Courriel : [reception@lac-etchemin.ca](mailto:reception@lac-etchemin.ca)  
Site internet : [www.lac-etchemin.ca](http://www.lac-etchemin.ca)

## Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h  
de 13 h à 16 h 30

### Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis et d'intérêt public. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à quatre (4) reprises. Des publications sont disponibles en février, mai, octobre et décembre.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit:
  - Par courrier électronique à l'adresse suivante : [reception@lac-etchemin.ca](mailto:reception@lac-etchemin.ca)

L'équipe de la rédaction